

## PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE (PDU)

### PASC II : Projet d'appui à la stabilité et à la cohésion communautaire dans la zone Nord Tillabéry



#### BAILLEUR(S)

Le Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères



#### PAYS PARTENAIRE(S)

Niger



#### MONTANT GLOBAL

400 000 EUR



#### DUREE

Avril 2019 – Mars 2020



#### ETAPES

Achevé



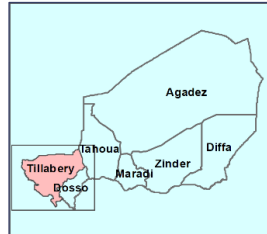
#### AGENCE DE MISE EN ŒUVRE

Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)



#### PILIER PDU

Pilier III : Renforcement de la cohésion sociale



#### Zone d'intervention :

Les quatre communes de la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso (Gorouol, Bankilaré, Inatès et Ayorou)



## DESCRIPTION

Le Projet d'appui à la stabilité et à la cohésion communautaire dans la zone Nord Tillabéry, financé par le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) de la France, vise à renforcer la présence de l'Etat, appuyer le développement socio-économique et renforcer la cohésion sociale dans les 4 communes de Gorouol, Bankilaré, Inatès et d'Ayorou. Ces communes sont particulièrement touchées par la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire et sont situées dans la zone d'opération du Fuseau Centre de la Force du G5 Sahel. Le projet vise également à restaurer la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité.



Photo : © Haute Autorité à la Consolidation de la Paix

Le projet a été exécuté pendant 12 mois (avril 2019 – mars 2020), porté par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) avec un budget de 400.000 d'euros. Le projet s'inscrit dans le **Programme de Développement d'Urgence (PDU)** du G5 Sahel, une initiative visant la stabilisation des zones frontalières des pays du G5 Sahel, et appuie l'opérationnalisation du Pilier III du PDU : *Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale en renforçant le tissu socio-économique locale.*

## REALISATIONS DU PROJET

Au total 20 microprojets ont été financés dans le cadre de ce projet. La priorité a été donnée aux activités à haute intensité de main d'œuvre, aux activités génératrices de revenus, à l'approvisionnement de banques céréalières et de banques d'aliments bétails, à la réhabilitation des petites infrastructures hydrauliques et de radiers, aux activités de promotion de la citoyenneté et aux activités civilo-militaires.

Concrètement, les activités suivantes ont été complétées :

- Réhabilitation de 3 digues de protection contre la crue du fleuve dans les villages Doulsou, Goungo Koré, Koutougou
- Réhabilitation de deux Mini AEP dans les villages de Tangouchmane I et Tintihoun
- Récupération de 75 ha de terres dégradées dans les villages de Weyta Koira, Koutougou Tedebett
- Réalisation de 3 Parcs de Vaccination dans les villages Koutougou, d'Agay Peulh et Tagabatt
- Récupération de terres dégradées dans 4 villages de Tringa et Farkoye
- Réhabilitation des radiers du village de Séga
- Installations de moulins dans les villages de Belleykoira, Koulzoukou, Douf1 et Boyébangouet Gaya
- Etat civil : établissement des 2500 cartes d'identité et 2000 actes de naissance
- Caravane de sensibilisation sur la cohésion sociale dans la commune d'Ayorou
- Renforcement d'une station de pompage hydraulique dans la ville d'Ayorou
- Audience foraine des services de l'état civil dans la commune d'Inatès
- Appui en kits caprins dans la commune Bankilaré
- Promotion agricole en toute saison d'un périmètre rizicole dans le canton du Gorouol

### Qu'est-ce que le Programme de Développement d'Urgence ?

En 2018, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont sollicité le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel (SEG5 Sahel) pour lancer, en urgence, des projets à impact rapide. Ainsi, ont-ils lancé le Programme de Développement d'Urgence (PDU) dans des zones fragiles frontalières identifiées par le G5.

Pour donner suite à la demande de financement du PDU des états du G5 Sahel, les membres de l'Alliance Sahel ont mobilisé une réponse d'environ 199 millions d'euro dédiés à 21 projets et programme en totale.

Ces actions répondent aux 3 critères suivants :

- I. Localisation dans les zones sensibles transfrontalières identifiées par le G5
- II. Répondre à des thématiques sectorielles précises
- III. Réalisations effectives dès la fin de l'année 2018/ début de l'année 2019